

Discipline :  Tennis  Paratennis  Padel  Beach Tennis

Nom de l'épreuve :

Catégorie :  Tournoi individuel  Championnat individuel  Championnat par équipes

Si épreuve de double - nom et n° licence du partenaire :

Lieu :

Ligue :

Date de l'incident :

<b>J O U E U R</b>	Nom :	Prénom :	Classement dans la discipline (à la date de l'incident) :
	Nationalité :	Ligue :	
	Adresse :		N° licence :
	Adresse e-mail :		

**Juge-arbitre**

Nom :  Prénom :

N° licence :  Qualif :

**Autre officiel (si nécessaire)**

Nom :  Prénom :

N° licence :  Qualif :

**COMPTE-RENDU DETAILLE DES FAITS**

---

DECISION DU JUGE-ARBITRE

DATE ET SIGNATURE DU  
JUGE-ARBITRE

## FICHE DE PENALITE : EXPLICATIONS

- Le juge-arbitre qui rédige la fiche de pénalité doit la dater et la signer manuellement avant envoi uniquement à la juridiction compétente.
- L'envoi peut se faire par courrier ou par e-mail (scan du document original).
- Il est conseillé au juge-arbitre de conserver une copie de ce document avant envoi.

### **1/ Envoi à la Commission Fédérale des Litiges (article 97.2 des règlements administratifs de la FFT)**

- Pour les actes répréhensibles, y compris les forfaits injustifiés, commis par un joueur dans le cadre d'une épreuve fédérale : les championnats de France individuels et par équipes, les Coupes de France, etc.

#### **Et plus particulièrement dans le cadre de la pratique du tennis :**

- Pour les actes répréhensibles commis par un joueur classé à -2/6 et au-dessus, à l'exception des forfaits injustifiés qui relèvent en premier ressort de la Commission Régionale des Litiges ;
- Pour les actes répréhensibles, y compris les forfaits injustifiés, commis par un joueur au cours du tableau final d'un tournoi des Circuits Nationaux des Grands Tournois ;

#### **Et plus particulièrement dans le cadre de la pratique du padel :**

- Pour les actes répréhensibles commis par les joueurs classés 200 et au-dessus ainsi que le coach, à l'exception des forfaits injustifiés qui relèvent en premier ressort de la Commission Régionale des Litiges.

Adresser le document signé manuellement à l'attention de la Commission Fédérale des Litiges :

- Par mail à l'adresse [federalinstitutionnel@fft.fr](mailto:federalinstitutionnel@fft.fr)
- Ou par courrier à l'adresse postale : Stade Roland-Garros - 2, avenue Gordon-Bennett - 75016 PARIS

### **2/ Envoi à la Commission Régionale des Litiges (article 97.1 des règlements administratifs de la FFT)**

Pour tout acte répréhensible commis par un joueur non cité dans le point 1 ci-dessus.

Adresser par courrier le document signé manuellement à la Commission Régionale des Litiges de la ligue dans laquelle s'est déroulée l'épreuve.

Ou le scan par e-mail à l'adresse e-mail de la ligue dans laquelle s'est déroulée l'épreuve.